

Message pour la journée de prière pour les vocations

(Fête des saints Pierre et Paul Apôtres – 28 juin 2020)

Nous vivons dans une Église qui se pense comme Peuple de Dieu chargé de porter témoignage à l'Évangile du Christ auprès de nos contemporains. La démarche *Synodos* engagée depuis deux années nous le rappelle et, en même temps, contribue à forger la conscience d'appartenir à ce peuple en marche. Il n'avance pas comme une foule, en ordre dispersé. Il forme l'Église chargée d'annoncer au monde la proximité de Dieu, son Amour Miséricordieux pour tous les humains et sa volonté de les rassembler en une seule famille.

Pour que l'Église assume sa mission, tous les baptisés sont nécessaires. « *À chacun d'entre nous, la grâce a été donnée selon la mesure du don fait par le Christ* » (Ephésiens 4,7). Tous les baptisés sont donc appelés à prendre leur part dans la mission de l'Église et à jouer leur rôle au sein de leur communauté. Les vocations sont diverses, et toutes sont utiles pour la vie et la mission de l'Église. « *...les fidèles sont organisés pour que les tâches du ministère soient accomplies et que se construise le corps du Christ* » (Ephésiens 4, 12)

Une journée de prière pour les vocations

La journée de prière pour les vocations que nous avons été obligés de reporter dans notre diocèse en la fête de Pierre et Paul Apôtres, nous replace face notre responsabilité de communauté chrétienne. Il nous faut témoigner que « *ce que Jésus désire de chaque jeune, c'est avant tout son amitié* » (Pape François, *Christus vivit*, 250). Cette proposition du Christ aux jeunes chrétiens comporte toujours un appel à s'engager pour les autres, à donner de soi-même. L'appel du Seigneur doit pouvoir être discerné et accompagné.

Cette année, notre diocèse met en place une équipe renouvelée pour le Service Diocésain des Vocations. Elle a mission d'entretenir dans chaque communauté et groupe d'Église, une pastorale vocationnelle qui fasse écho à l'appel du Seigneur. Pour les jeunes qui accueilleront positivement l'appel de Jésus, il sera « *nécessaire de susciter et d'accompagner des processus, et non pas d'imposer des parcours. Et ce sont des processus de personnes qui sont toujours uniques et libres* » (*Christus vivit*, 297).

Les propositions de l'équipe du SDV

L'équipe du SDV comprend deux prêtres, un couple laïc, deux religieuses, l'une contemplative et l'autre, apostolique. Lors de sa constitution, l'équipe s'est fixé quelques objectifs principaux :

- Tisser des liens avec tout mouvement et service diocésain.
- Éveiller chaque personne à sa vocation (pastorale de l'éveil).
- Proposer des temps de réflexion, de prière, de retraite (pastorale de l'appel).
- Accompagner chacun dans la découverte de sa propre vocation. (Pastorale du discernement).
- Sensibilisé à la prière pour les vocations.
- Proposer la « **Priest expérience** » pour découvrir concrètement par une immersion dans une équipe de prêtres et une paroisse, la vie d'un prêtre diocésain. On peut se référer à la vidéo sur le site du diocèse.

- Réorganiser la page web vocation avec la possibilité de répondre rapidement à la question du jeune qui s'interroge sur sa vocation.

L'urgence d'accueillir des vocations de prêtres

Traditionnellement, la fête des saints Pierre et Paul Apôtres est, pour les diocèses, un temps de célébration des ordinations de prêtres. Depuis plusieurs années, nous célébrons la fête des Apôtres en attente d'ordinations pour notre Église diocésaine. Ce manque creuse en nous le désir de prier le Seigneur avec plus de ferveur, afin qu'il donne des prêtres à notre Église. Mais il doit aussi nous inciter à être plus direct pour interpeller des jeunes en vue du ministère de prêtre diocésain. La démarche doit pouvoir être large, sans préjugé. Nous ne pouvons limiter l'appel du Christ au ministère en sélectionnant uniquement les jeunes qui semblent correspondre à notre sensibilité spirituelle ou au modèle que nous avons du prêtre dans notre propre imaginaire. Le Séminaire que le jeune rejoindra l'accueillera avec sa sensibilité propre, son histoire particulière et son appartenance, tout en l'aidant à comprendre que devenir prêtre, c'est se laisser façonner par l'Esprit du Christ en vue de devenir « pasteur selon le cœur de Dieu ».

L'urgence de recevoir des vocations de prêtres... diocésains !

Le Concile Vatican II rappelle que « *le diocèse est une portion du Peuple de Dieu confié à un évêque pour qu'avec son presbyterium, il en soit le pasteur...* » (Décret *Christus Dominus*, « sur la charge pastorale des évêques », n° 11). Sans rien retirer à la responsabilité ecclésiale de tous les baptisés, nous devons redire qu'il n'est pas possible de faire vivre une Eglise diocésaine sans prêtres. C'est pourquoi, en cette journée de prière pour les vocations, je vous encourage à vous interroger sur la place essentielle du prêtre diocésain et sur l'interpellation que vous pouvez adresser à des jeunes hommes de notre diocèse.

La vie d'un prêtre diocésain est un authentique chemin de bonheur et de sainteté. Beaucoup de vos prêtres peuvent en témoigner. Prêtre au service d'une communauté particulière, membre d'un presbyterium au sein duquel il collabore avec des frères, c'est l'exercice quotidien de son ministère qui est le lieu propre de sa sanctification. Cela veut dire qu'il ne devient pas saint parce qu'il appartiendrait à une tradition spirituelle particulière, mais parce qu'il se donne entièrement à la communauté vers laquelle son évêque l'a envoyé.

La sainteté et la joie d'un prêtre diocésain résident dans la radicalité évangélique avec laquelle il accomplit son ministère, avec la grâce de Dieu. Il est conduit à faire l'effort d'organiser son activité, non pas en fonction de ce qui lui plaît ou de ce qui l'attire, mais en fonction du bien du peuple auquel il est envoyé. Sa joie réside dans le don de lui-même à ce que la mission demande. Le prêtre diocésain entretient une spiritualité de la fidélité au Seigneur qui passe par la fidélité à un territoire et à une Eglise particulière. Le prêtre diocésain n'est pas « l'aumônier de ses relations personnelles » (cardinal André VINGT-TROIS), mais le pasteur donné aux personnes et aux familles qui habitent le secteur pastoral où il est envoyé.

+ Jean-Luc BRUNIN
Évêque du Havre

